

# CITI: INTRODUCTION À L'ANALYSE DE PRATIQUE & AUX COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE

Marc Jaussi /  
Février 2026



## LE PROGRAMME:

20.02.26 :

- **Matinée:** introduction à l'analyse de pratique et aux communautés de pratiques
- **Après-midi:** communautés de pratiques en 2 s.-gr.

13.03.26 : **PM** : communautés de pratiques en 2 s.-gr.

17.04.26 : **AM** : communautés de pratiques en 2 s.-gr.

# PRÉSENTATION DE L'ANALYSE DE PRATIQUE / OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

La matinée est consacrée à une introduction à l'analyse de pratique professionnelle et aux communautés de pratique.

Elle vise à amener les participants à formuler par écrit une situation professionnelle, qui pourra servir - ou non - de base de travail pour les "ateliers" de l'après-midi.

Plus précisément, la matinée permet d'introduire les notions clés de pratique, de processus, de cadre de référence, ainsi que les dimensions de subjectivité et d'objectivité.

Pour finir, elle propose une **méthodologie de description d'une situation**, afin de préparer efficacement le travail collectif de l'après-midi.

# PRÉSENTATION DE L'ANALYSE DE PRATIQUE – COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE

- Un temps réflexif en deux sous-groupes
- ...



# PRÉSENTATION DE L'ANALYSE DE PRATIQUE – COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE

Marc Jaussi

*Salle des formateurs*

Baglivo Isabelle

Bellon David

Chaves Jessica

Darcagne Jonathan

Greppin Melwin

Griessen Christelle

Odiet Yann

Pabon Alborta Katherine

Sorge Aldo

Flavia Cavadini

*Salle Moléson*

Baumgartner Anita

Gaverini Isabelle

Gigandet Evelyne

Hutzli Martial

L'Epée Bérénice

Pekic Milos

Salvatori Anna-Maria

Sefiji Driton

Sterchi Romain

# DÉFINITION DE L'ANALYSE DE PRATIQUE

L'Analyse des pratiques professionnelles (APP) est un processus collectif d'analyse par rapport à un vécu, une pratique professionnelle apportée par les participant·es.

Ce processus permet d'identifier les ressources et marges de manœuvre, des enjeux et contraintes dans des situations professionnelles vécues.

Cet acte de pratique réflexive « *faire un pas de côté* » se réalise dans un groupe de pairs avec l'appui d'un·e spécialiste en analyse des pratiques professionnelles.

# DÉFINITION DE L'ANALYSE DE PRATIQUE

L'APP s'appuie sur des récits de situations professionnelles et d'expériences qui questionnent et suscitent des émotions. Ces situations sont relatées au sein d'un collectif de professionnel·les, questionnées et contextualisées.

L'APP dans le cadre professionnel est formative. Elle suscite le développement de compétences spécifiques, car elle permet de mutualiser des savoirs théoriques et expérientiels, d'opérer un recul critique, et d'esquisser des pistes de compréhensions et d'actions potentielles projetées en situation réelle.

Source: <https://www.hesge.ch/visions/analyse-des-pratiques-professionnelles-app>

# UNE SITUATION... OUI MAIS...

- L'Analyse de situation concerne la réalité des bénéficiaires. Elle se pratique en équipe professionnelle.
- L'Analyse des pratiques professionnelles concerne la réalité des professionnelles et professionnels. Elle se pratique en équipe ou en groupe de pair·e·s.
- La Supervision concerne la réalité des humains que sont (aussi) les travailleurs et travailleuses sociales. Elle se pratique en individuel ou en groupe, avec un·e vis-à-vis professionnel·le.
- La **thérapie** est une ressource à laquelle la professionnelle ou le professionnel doit parfois avoir recours pour dépasser des souffrances qui influent sur son travail.

# QU'EST-CE QUE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE?

La **pratique professionnelle** désigne l'ensemble des actions, postures, compétences et responsabilités mobilisées par un·e professionnel·le pour accompagner des personnes, des familles ou des groupes confrontés à des difficultés sociales, éducatives, économiques ou relationnelles.

Elle ne se limite pas à l'intervention concrète :

- elle s'inscrit dans un cadre éthique, institutionnel et légal,
- et repose sur:
  - des **savoirs théoriques** (sciences sociales, psychologie, pédagogie, etc.),
  - des **savoir-faire** (méthodologie d'intervention, évaluation, travail en réseau, etc.)
  - et un **savoir-être** (écoute, respect, distance professionnelle, posture réflexive, etc.).

# QU'EST-CE QUE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE?

La pratique professionnelle dans le champ social se caractérise notamment par :

- **Une visée d'accompagnement et d'émancipation** : soutenir l'autonomie et le pouvoir d'agir des personnes.
- **Une inscription dans un cadre déontologique** : respect de la dignité, confidentialité, non-discrimination.
- **Une analyse globale des situations** : prise en compte du contexte social, familial, culturel et institutionnel.
- **Un travail partenarial** : collaboration avec d'autres professionnels et institutions.
- **Une posture réflexive** : capacité à questionner ses actions, ses représentations et leurs effets.

# MAIS ANALYSER SA PRATIQUE, ÇA SERT À QUOI?

- ✓ À réfléchir sur sa pratique,
- ✓ À renforcer son identité professionnelle,
- ✓ À établir des liens entre la théorie et la pratique,
- ✓ À mieux comprendre les situations,
- ✓ À identifier ce qu'on mobilise comme compétences et savoirs,
- ✓ À valoriser son expérience et affiner son action.



ANALYSER SA PRATIQUE

UN PEU DE THÉORIE...

Notre identité (notre rapport au monde) se construit et est fortement marquée par les contextes dans lesquels nous vivons et avons vécu.

Le **cadre de référence** correspond à l'ensemble des expériences, croyances, valeurs, connaissances, culture et perceptions propres à une personne.

Schramm, W. (1954).

**Il constitue l'ensemble des filtres à travers lesquels nous comprenons et interprétons le monde qui nous entoure.**

Notre cadre de référence nous sert de « décor », pour nous exprimer, tout comme pour analyser nos perceptions.

**« La carte n'est pas le territoire! »**

est un concept très important de la PNL et fait partie des présupposés de cette approche.

La **carte** correspond à la représentation que l'on se fait du monde, et le **territoire** est le monde tel qu'il est réellement.

**Ce présupposé indique que chaque  
personne possède sa propre vision du  
monde,**

**et que celle-ci est donc différente d'un  
individu à l'autre.**

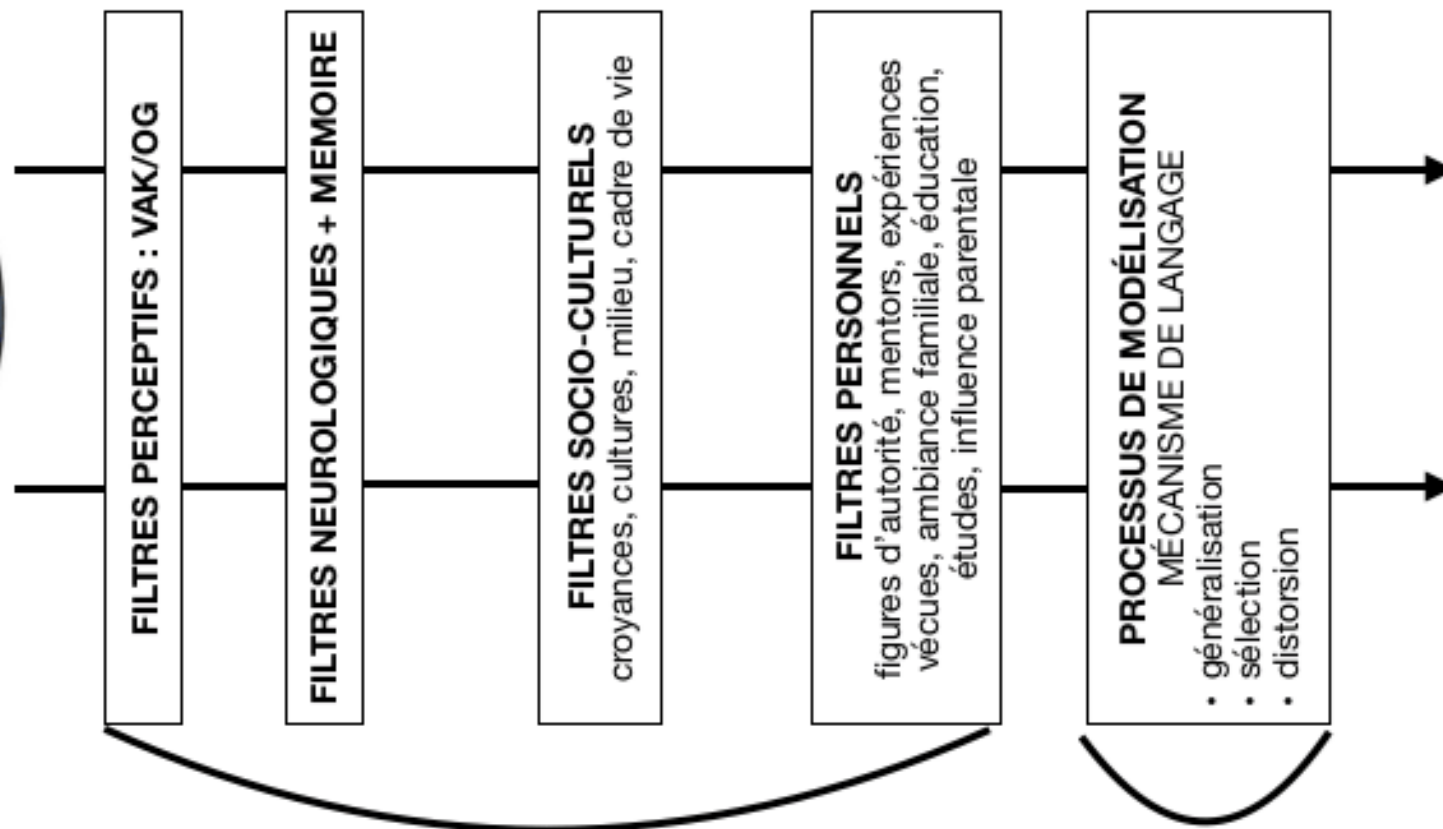
**Il y a un seul *territoire*, mais une infinité de  
*cartes*.**

**Notre carte du monde est unique, car elle est constituée de nombreux filtres personnels venant de notre éducation, nos valeurs, nos expériences, nos croyances, etc. (cf. *Cadre de référence*)**

**Ce concept nous aide à nous rendre compte de cette confusion et offre la possibilité de réduire notre subjectivité.**



**LE MONDE  
TEL QU'IL EST  
: LE  
TERRITOIRE**



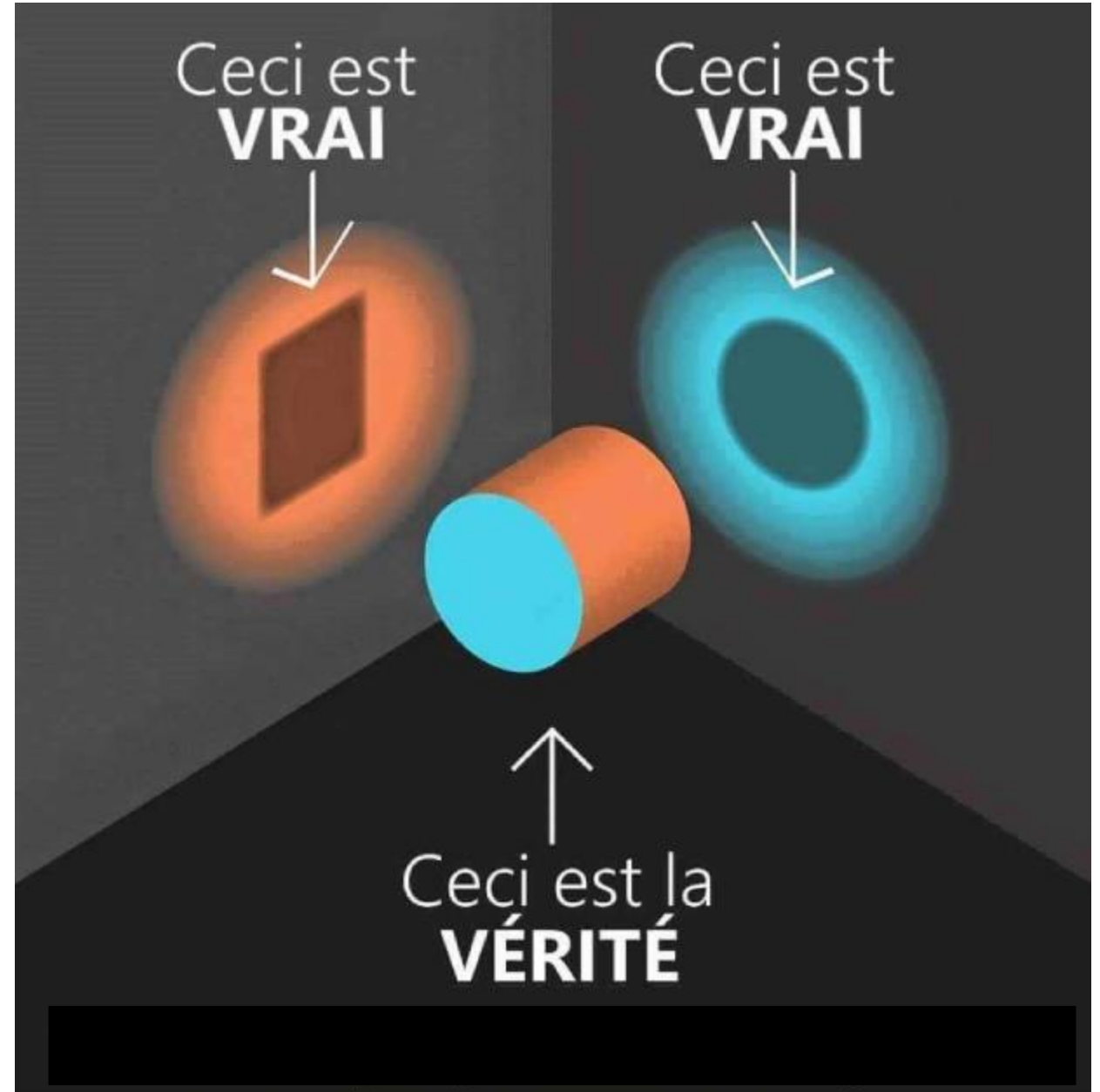
Filtres de perception

Filtres linguistiques



**MODELE DU  
MONDE :  
LA CARTE**

## LA SUBJECTIVITÉ ???



**En résumé, toute perception est:**

- sélective,
- situationnelle et
- subjective !

**En considérant cela, comment réduire  
cette subjectivité?**

## **Les principaux leviers servant à réduire cette subjectivité:**

- ✓ Développer une posture réflexive,
- ✓ S'appuyer sur des cadres théoriques,
- ✓ Travailler en équipe (regard croisé),
- ✓ Clarifier le cadre et les critères d'évaluation,
- ✓ Distinguer faits, interprétations et jugements,
- ✓ Travailler sur ses valeurs et représentations,
- ✓ Accepter qu'une objectivité totale est impossible.

Cela ne signifie pas devenir neutre ou « sans affect », **mais plutôt prendre conscience de ses filtres personnels** (valeurs, expériences, représentations) afin qu'ils n'orientent pas de manière inconsciente l'analyse ou l'intervention.



# ANALYSER SA PRATIQUE

**DESCRIPTION D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE**

D'ABORD J'OBSERVE UN PHÉNOMÈNE, UNE SITUATION...



ET CELLE-CI ME QUESTIONNE...

ET JE TENTE DE LA REGARDER AVEC UN ŒIL DIFFÉRENT...



# LE POINT DE DÉPART D'UNE ANALYSE DE PRATIQUE



Une situation professionnelle vécue et qui continue de vous habiter sous forme de questionnements, de doutes, d'émotions, de réflexions.

# CHOIX DE LA SITUATION

Cette situation :

... est **passée** et a été **vécue réellement par vous** dans le **contexte professionnel**.

... est « vivante » (> pistes d'action possibles)

... vous met dans un **état d'insatisfaction** / vous **questionne dans votre pratique** / **vous fait réfléchir ou douter** / **vous touche émotionnellement...**

... n'est donc pas un cas général ni une situation dont vous avez entendu parler sans l'avoir vécue.

... n'est pas une situation imaginaire ou quelque chose qui *pourrait arriver!*

# ECRITURE DE LA SITUATION

Faire le récit de ce qui s'est passé dans cette situation, d'en raconter le déroulement à des personnes qui n'étaient pas présentes:

- Commencez par décrire le contexte (institution / mission / équipe / bénéficiaires),
- Racontez le déroulement de ce qui s'est passé (aidez-vous des questions : Où? Quand? Qui était présent / impliqué? Qu'est-ce qui s'est passé? De quelle façon cela s'est-il passé? Comment cela s'est-il terminé? Comment l'ai-je vécu?),
- Ecrivez votre récit à la 1<sup>ère</sup> personne : « Je »,
- Racontez les faits,
- Parlez de vos ressentis / émotions / interprétations.

A la fin de votre texte, cernez ce qui vous questionne, vous touche, vous habite aujourd'hui dans cette situation. Faites état de vos questionnements multiples.

# PRENEZ ÉGALEMENT EN CONSIDÉRATION:

